

<b>Zeitschrift:</b>	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Landesmuseum
<b>Band:</b>	23 (1921)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Talismans de guerre, de chasse et de tir
<b>Autor:</b>	Deonna, W.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-160018">https://doi.org/10.5169/seals-160018</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Talismans de guerre, de chasse et de tir.

Par *W. Deonna*.

(Fin.)

La valeur magique et talismanique des lettres de l'alphabet est bien connue et s'est maintenue depuis l'antiquité jusque dans les temps modernes, qu'il s'agisse des voyelles, seules ou en série, de l'alphabet tout entier, ou de lettres isolées ou groupées au hasard <sup>1)</sup>. On en trouve des exemples à toutes les époques et en tout pays, comme talismans, moyens de divination, remèdes médicaux, etc., car la lettre, l'écriture, a partout une origine divine et a conservé ce caractère longtemps <sup>2)</sup>. Le christianisme a perpétué cet usage; déjà Jésus, en se proclamant l'*A* et l'*Ω*, n'a fait que s'y conformer <sup>3)</sup>, et les premiers chrétiens ont mis des lettres protectrices sur leurs vêtements <sup>4)</sup>. On trouvera des exemples de l'emploi prophylactique des lettres en pleins temps modernes encore, dans les travaux cités en note, et dans les divers ouvrages des théologiens qui ont traité des superstitions <sup>5)</sup> et qui condamnent, au nom de l'Eglise, l'emploi des «caractères hébreïques, samaritains, arabes, grecs, latins, connus ou inconnus» <sup>6)</sup>. Pour arrêter le sang de ceux qui saignent, mettez sur leur tête un papier portant

<sup>1)</sup> Magie des sept voyelles: Le Blant, *Mém. Acad. Inscr. Belles-Lettres*, 1895, 34, p. 360 sq.; Delatte, *Etudes sur la magie grecque*, Musée belge, 1914, p. 46 sq. (tirage à part); *Ath. Mitt.*, 1913, p. 66, référ.; Perdrizet, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1903, p. 62, référ.; Roscher, *Philologus*, 1901, p. 369; Ruelle, *Le chant des sept voyelles grecques*, Rev. des ét. grecques, 1889, II, p. 38, 393; Th. Reinach, *La musique des sphères*, Rev. des ét. grecques, 1900, p. 432 sq.; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Planeten*, p. 2530—1, référ.; *Dict. des ant.*, s. v. *Zodiacus*, p. 1059; Wünsch, *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, p. 29; Heim, *Incantamenta magica*, Jahrb. f. Philol., suppl. XX, p. 540, etc. — Magie de l'alphabet: voir les références ci-dessus, et: Dieterich, *ABC-Denkmaler*, Rheinisches Museum, 1901, 77, p. 639 sq.; Heinegger, *Würfel und Buchstabenrakel in Griechenland und Kleinasiens*, 1912; Huelsen, *Ein neues ABC-Denkmal*, Röm. Mitt., 1903, p. 13 sq.; Arch. f. Religionswiss., 8, 1905, p. 317—8; Reitzenstein, *Poimandres*, p. 256 sq.; Schultz, *Ephesia und Delphica grammata*, *Philologus*, 1909, LXVIII, p. 211 sq.

<sup>2)</sup> Espinas, *Les origines de la technologie*, p. 57; Hubert-Mauss, *Année sociol.*, VI, 1902—3, p. 54; *Rev. des ét. ethnogr.*, II, 1909, p. 390 sq.; Wiedemann, *Arch. f. Religionswiss.*, 1905, X, p. 552 sq.; Danzel, *Magisches und mitteilendes Zeichen*, Globus, 1910, p. 357 sq.; Graux, *Les caractères médicaux dans l'écriture chinoise*, 1914; Loth, *Le sort et l'écriture chez les anciens Celtes*, *Journal des Savants*, 1911, p. 403 sq.; *Comptes rendus Acad.*, 1911, p. 254 sq.; id., *Le sort chez les Germains et les Celtes*, *Rev. celtique*, XVI, etc.

<sup>3)</sup> *Dict. des ant.*, s. v. *Zodiacus*, p. 1059.

<sup>4)</sup> ex. Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, s. v. *Nombres*; Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s. v. *Alphabet*.

<sup>5)</sup> ex. Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacremens*, 4<sup>e</sup> éd., 1777, I, p. 301 sq.

<sup>6)</sup> *ibid.*, p. 301.

les lettres p, g, e, b, a, x, x, C, p, p, p, p, et n<sup>1</sup>). Voulez-vous ouvrir une serrure sans clef? écrivez sur un billet F, A, P, H, R, G (A, P, H, Q), enveloppez d'un linge neuf, posez le tout sur un autel pendant neuf jours, et ouvrez ensuite<sup>2</sup>), à moins que, pressé, vous n'ayez préféré faire venir le serrurier. Les soldats font grand usage de ces lettres prophylactiques. Ils empêchent leurs adversaires de tirer, en écrivant certain caractère sur du parchemin vierge de loup ou de bouc, lorsque le soleil entre dans le signe du bétail, un mardi à la première heure du jour<sup>3</sup>). Le charme qui sert à ouvrir une serrure leur est aussi utile, du moins le procédé est le même, mais les lettres sont un peu différentes, f, a, p, h, q (a, h, q)<sup>4</sup>).

Ce ne sont pas seulement des lettres latines, mais aussi grecques. Pour guérir la chassie, on porte au cou un billet avec ces deux lettres grecques P. A.<sup>5</sup>). Sur le couteau de Genève, la lettre M(mu) a sans doute cette valeur superstitieuse, et, doublée de sa transcription phonétique réversible, fortifie l'effet du vœu qu'elle encadre.

Il est inutile d'insister sur la valeur mystique des deux lettres A et Ω, écrites phonétiquement sur l'autre face de la lame, *αλφα, ομεγα*. Elle est bien connue, et nous avons rappelé plus haut que leur emploi par les chrétiens est une pratique empruntée au paganisme. On trouvera de nombreux exemples dans l'ouvrage réputé de Cabrol<sup>6</sup>).

Nous devons toutefois nous demander encore pourquoi l'on a choisi la lettre M de préférence aux autres lettres de l'alphabet, et pourquoi on l'a associée à A et Ω. Est-ce un de ces mystères incompréhensibles de la magie? Non pas. Si A et Ω sont la première et la dernière lettre de l'alphabet, assimilées à Christ, qui est le commencement et la fin, M est la lettre médiane de cet alphabet, qui lui est aussi attribuée. Le curieux opuscule de Rhaban Maur, «De Laudibus sanctae Crucis», donne en effet un exemple de cette association et de cette explication à propos du nimbe crucifère de Jésus accompagné de A, M, Ω: «In cruce namque quae juxta caput posita est sunt tres litterae, hoc est A, M, Ω, quod significat *initium, et medium, et finem.*»<sup>7</sup>). Nous admettrons sans hésiter ce sens des lettres qui figurent sur la dague de Genève, en constant de plus que μ est répété à peu près *au milieu* de l'inscription hébraïque d'une des faces.

\* \* \*

Les inscriptions hébraïques confirment les conclusions auxquelles nous amène l'examen des inscriptions grecques. Les théologiens qui ont lutté contre les

<sup>1</sup>) *ibid.*, p. 357.

<sup>2</sup>) *ibid.*, p. 362.

<sup>3</sup>) *ibid.*, p. 376, 1.

<sup>4</sup>) *ibid.*, p. 376, 7.

<sup>5</sup>) *ibid.*, p. 427.

<sup>6</sup>) Cabrol, *Dictionnaire d'arch. chrétienne et liturgique*, s. v. A—Ω, p. 1 sq.; cf. encore, *Dict. des ant.*, s. v. *Zodiacus*, p. 1059; *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 175 sq.

<sup>7</sup>) Rhaban Maur, *Opera*, 1617, I, p. 282; cf. Cabrol, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s. v. A—Ω, p. 17 et note 2.

charmes maudits ont souvent signalé ces formules ou ces noms d'anges en hébreu, que condamnait déjà St. Jean Chrysostome<sup>1)</sup> et qui ont été usités dans la magie et la prophylaxie jusqu'à nos jours.

Επίσκοπος της Κύπρου

αλφα ομεγα

Le caractère magique de ces textes est déjà attesté par le mélange d'éléments hétérogènes. Nous avons déjà signalé au milieu d'une des deux inscriptions la *lettre grecque μ*, et nous en avons donné le sens. Les *croix* qui entrecoupent l'hébreu sont souvent employées dans les formules conjuratrices et protectrices, où elles se mêlent aux mots. En voici deux exemples parmi des milliers:

«Attacher à son cou ces mots et ces croix + authos + a aortoo + noxio + bay + gloy + aperit + ... pour se faire aimer de tout le monde.»

«Porter sur soi ces mots ainsi écrits sur du parchemin vierge + Ibel + Labes + Chabel + Habel + Rabel, etc., pour empêcher les armes à feu de blesser<sup>2).</sup>»

Au-dessous de la lettre  $\mu$ , le signe composé d'un  *cercle coupé par deux arcs*, avec une croix, est assurément un signe astrologique ou magique. On le retrouve sur les manuscrits alchimiques.

Il en est de même de la *lettre N* à jambages légèrement bouclés que l'on aperçoit à plusieurs reprises, et même deux fois de suite, dans le corps des inscriptions; elle n'est nullement un caractère hébraïque. Ce signe, dont les jambages sont souvent terminés par des anneaux, paraît sur diverses amulettes dès l'antiquité, dans de nombreuses formules prophylactiques<sup>3)</sup>, sur des documents magiques<sup>4)</sup> et astrologiques. Il peut se confondre, suivant sa position, avec le *Z* de même valeur<sup>5)</sup>.

Ces *inscriptions hébraïques*, qui ont été soumises à l'examen de M. Montet,

<sup>1)</sup> ex. Thiers, *op. l.*, I, p. 31, 341. Amulette antique avec traduction d'une formule hébraïque, Bruston, *Une pierre talismanique expliquée par l'hébreu*, *Rev. arch.*, 1920, II, p. 47 sq.; sur les caractères hébraïques, ou cryptographiques, le mélange d'alphabets divers, dans la magie et la prophylaxie, cf. récemment de Mély, *Bull. Soc. Nationale Antiquaires de France*, 1920, p. 204 sq.; id., *Rev. arch.*, 1921, II, p. 44 sq.

<sup>2)</sup> *ibid.*, p. 356.

<sup>3)</sup> ex. *Rev. des ét. grecques*, 1892, p. 87; Wünsch, *Antikes Zaubergerät aus Pergamon*, pl. 2, 3, 4; *papyrus hellénistique*, *Greek papyri in the Brit. Museum*, pl. 59; cf. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Sterne*, p. 1474, fig. 40.

<sup>4)</sup> ex. Delatte, *op. l.*, p. 64.

5) *Rev. des ét. grecques*, 1907, p. 380; 1918, p. 162 (référ.); Delatte, *Etudes sur la magie grecque*, Musée belge, 1914, p. 27, 71, 73, 62. Le signe Z, qui peut se confondre avec le signe S, et peut être barré, ou non, est très fréquent sur les amulettes antiques. Sur l'S magique, cf. entre autres *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 163, référ.

professeur à l'Université de Genève, et de M. L. Gautier, professeur honoraire à cette même université, n'offrent aucun sens déterminé. Nous extrayons de la lettre que M. Montet a bien voulu écrire à M. E. Demole, conservateur du Musée des Armures, ce jugement:

«Le résultat de l'examen de l'inscription est négatif. Je ne puis trouver aucun sens à l'assemblage des caractères hébreux. C'est une main très peu ex-

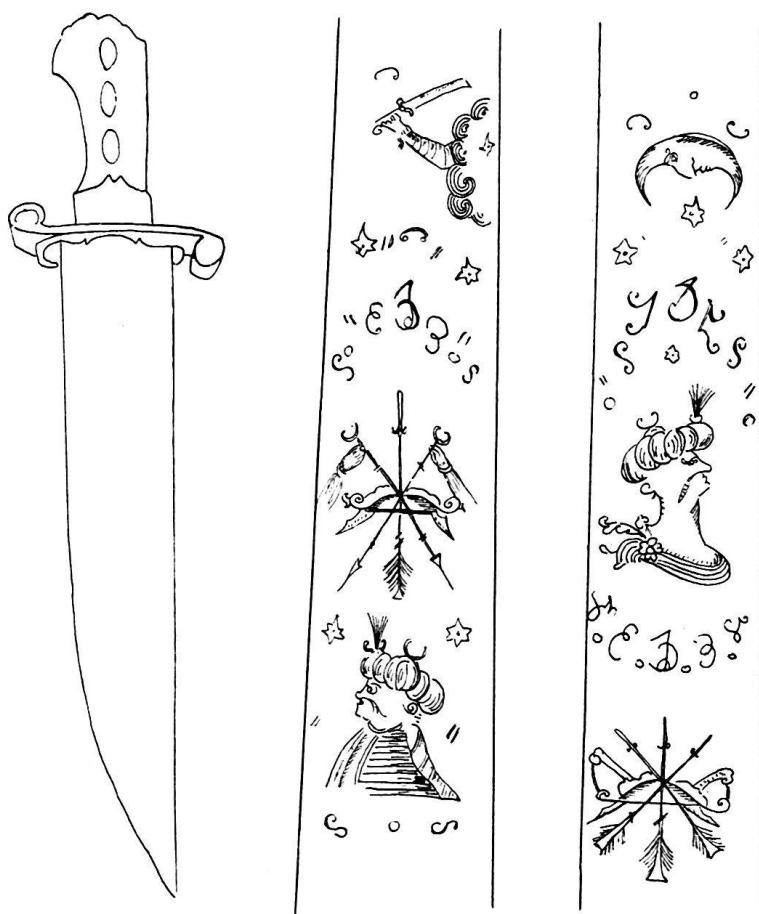


Fig. 3. Couteau du Musée de Genève.

perte qui les a gravés. Certains caractères sont d'une lecture très douteuse, par suite de leur déformation... Notez qu'il s'agit ici de l'hébreu carré, c'est-à-dire d'une écriture très claire, dont les formes sont si typiques qu'elles ont peu varié à travers les siècles. Avons-nous affaire à une inscription talismanique? Je n'oserais l'affirmer. La présence de croix éloigne toute origine juive. Il en est de même des anomalies d'écriture ..... Je croirais plutôt à une imitation grossière donnant lieu à une pseudo-inscription hébraïque...»

Ces erreurs de graphie, nous les avons déjà constatées dans les mots grecs; les deux langues devaient être aussi peu familières l'une que l'autre au graveur qui répétait des formules traditionnelles. Mais la valeur du texte grec, net-

tement talismanique, permet d'affirmer — ce qu'on ne saurait déduire, comme le remarque avec raison M. Montet, du texte hébreu seul — que celui-ci doit avoir la même portée. Il n'a aucun sens: sa puissance en est augmentée d'autant, suivant les principes de la superstition.

### III.

*Un couteau de pandour*, provenant de Hongrie ou de Serbie, et pouvant dater du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1)</sup>, montre une lame curieusement constellée, de chaque côté, d'emblèmes et de signes divers (fig. 3). Ce sont: un buste humain, coiffé d'un turban à aigrette et croissant, peut-être celui du possesseur, un trophée d'armes (flèches, arc, poignées de sabres), puis le croissant de la lune, des étoiles, un bras armé du glaive sortant des nues, enfin plusieurs signes ressemblant à des lettres. La présence des motifs célestes permet de supposer a priori que ces signes sont de nature magique ou astrologique, et que ce ne sont pas des lettres. On remarquera que plusieurs sont répétés, et constituent des groupements symétriques.

Ne serait-ce pas l'horoscope du possesseur de l'arme, qui doit lui assurer bonne chance dans la lutte? On sait que si les anciens ont accordé grande créance aux horoscopes<sup>2)</sup>, les modernes ne leur ont pas cédé sur ce point. Wallenstein ne s'entourait-il pas d'astrologues et ne portait-il pas sur sa poitrine, comme préservatif, son propre horoscope, avec les divers signes des planètes, du zodiaque, et le mot cabalistique Agla, spécialement employé contre les blessures des armes de toutes sortes<sup>3)</sup>? Cette curieuse pièce est conservée à Vienne<sup>4)</sup>.

### IV.

M. Eugène Demole a reproduit et commenté «*une amulette d'archer du XV<sup>e</sup> siècle*», trouvée à Genève, et conservée au Cabinet de Numismatique de cette ville<sup>5)</sup>. «Dans un courtil, entouré de murailles crénelées, un jeune archer s'exerce à tirer l'arc sur un pageai placé au sommet d'un arbrisseau. Les pieds du jeune homme sont entravés par une corde. Deux figures féminines à demi voilées et placées derrière les murailles, prennent part, comme on le verra, à son action.» M. Demole remarque que le graveur a multiplié sciemment les conditions défavorables au tir de l'archer. Celui-ci est entravé, et ne peut avoir une solide assiette; l'une des femmes semble le prendre par la taille, et l'autre détourner son attention. «Enfin, pour comble de malheur, notre archer est gaucher, c'est-à-dire qu'il tient l'arc de la main droite et la flèche de la main gauche, et, bien plus encore, il place cette flèche au-dessous de la main qui tient l'arc, au lieu de la mettre au-dessus et face au regard visuel.»

1) B 500. Long. 0,54.

2) Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*; Daremburg-Saglio, *Dict. des ant.*, s. v. *Zodiacus*, p. 1047, 1053.

3) Thiers, *op. l.*, I, p. 412.

4) Reproduit dans *Das Schaltjahr, welches ist der deutsch Kalender*, durch J. Scheible, tome I, Stuttgart, 1846, p. 597 sq., pl. .

5) Une amulette d'archer du XV<sup>e</sup> siècle, *Revue suisse de numismatique*, XXX, 1917.

C'est une amulette qu'un archer portait suspendue à son cou. Mais comment agissait-elle ? M. Demole constate que, si nombre d'amulettes «acquièrent leur vertu du fait que les vœux, dont la réalisation est espérée, se trouvent exprimés directement», il en est d'autres «sur lesquels, au lieu de représenter le summum de la joie réservée au propriétaire de la médaille, il sera au contraire représenté ou exprimé ce qui pourrait lui arriver de pire; ce sera l'amulette à rebours». Il rappelle, entre autres arguments, la superstition qui consiste, pour détourner le mal, à employer des termes péjoratifs, à éviter la louange, à donner aux enfants des noms ignobles, déshonnêtes.

\* \* \*

Je crois que l'on ne saurait invoquer à ce propos ces exemples. Ce ne sont pas là des talismans qui agissent «à rebours»; ces procédés n'ont pas une action «positive» sur l'homme qui en est l'objet, c'est-à-dire n'ont pas pour but d'attirer sur lui le bonheur; cette action est «négative», en ce sens qu'elle éloigne de lui le mal, l'esprit envieux qui rôde prêt à lui nuire, qu'il faut duper, dont il faut assoupir l'attention. Tout homme, et surtout celui qui est heureux, est menacé par le malheur. La roche Tarpéienne est proche du Capitole, et le triomphateur romain ne l'ignore pas, puisque, quand il monte au Capitole aux acclamations du peuple, l'esclave qui est derrière lui sur son char lui répète: «Souviens-toi que tu n'es qu'un homme.» On suspend au char triomphal de M. Furius Camillus, dit Zonaras, une clochette, un fouet, une verge, pour lui rappeler qu'il peut être précipité du plus haut degré de la gloire dans la condition la plus basse. Dès les temps les plus anciens, on croit qu'il faut conjurer la jalouse des dieux, non seulement par une conduite sage et modeste, évitant de recevoir des louanges, mais aussi par des talismans, ou par des actes d'humilité volontaire. On détourne ainsi le regard de la redoutable Némésis, de Phthonos, de l'Invidus<sup>1)</sup>. Polycrate, pour prévenir le malheur qui menace sa trop grande prospérité, jette son anneau précieux dans la mer, mais ce sacrifice n'est pas accepté par les dieux décidés à le perdre. Catulle redoute que le Malin ne lui cause du tort, s'il sait le nombre des baisers échangés avec Lesbie.

Dein, quum millia multa fecerimus  
Conturbabimus illa, ne sciamus,  
Aut ne quis malus invidere possit  
Quum tantum sciat esse basiorum.

\* \* \*

Je ne pense pas non plus que l'amulette en question représente son possesseur, et que, le montrant en aussi mauvaise posture, elle ait pour but d'écartier de lui ce malheur, et de déterminer en sa faveur l'action opposée, par la magie

<sup>1)</sup> *Dict. des ant.*, s. v. *Nemesis*, p. 52; *Roscher*, s. v. *Phthonos*; *Comptes rendus Acad.*, 1916, p. 38—9, 95; *Rev. arch.*, 1916, I, p. 353; *Journal des Savants*, 1916, p. 143; *Dict. des ant.*, s. v. *Fascinum*, p. 983.

des contraires. L'amulette que cite M. Demole n'est pas convaincante. Si l'on porte dans la Prusse orientale un bracelet constitué par des pièces de monnaies sur lesquelles on a gravé «romps-toi le cou», cette formule ne s'adresse pas au possesseur du bijou, mais aux puissances mauvaises qui le menacent. Je ne connais point de tels exemples parmi les amulettes. En revanche, elles sont nombreuses, celles qui figurent l'adversaire, humain ou surnaturel, dans la mauvaise posture souhaitée, transpercé de traits, maltraité, ou sous des traits hideux, afin que, par la force magique, la notion représentée devienne une réalité. Les exemples de ce procédé magique sont innombrables depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les préhistoriques peignent déjà, percés de flèches, les animaux qu'il veulent faire tomber sous leurs coups. Les Chaldéens sculptent sur leurs cylindres le victoire du dieu sur le démon, qui leur assure ce triomphe; la lance de l'Horus égyptien traverse le crocodile typhonien, emblème du mal; et, sur les manuscrits syriaques, les saints transpercent le dragon, image de la peste. Le magicien, dit Delrio, veut-il exciter deux personnes à se battre? il les représente luttant entre elles. Mais c'est le principe bien connu de l'envoûtement, pratiqué depuis des milliers d'années, dont certains occultistes contemporains proclament la vérité.

C'est dans ce sens qu'il convient, à mon avis, d'interpréter l'amulette d'archer. Le malheureux, gêné dans son tir, n'est pas son porteur, comme le croit M. Demole; ce n'est pas un talisman «à rebours»; l'image n'entraîne pas le contraire de l'acte indiqué; elle détermine l'acte tel qu'il est figuré, car le talisman veut nuire aux archers qui sont les concurrents de son possesseur dans le tir du papegai, et les mettre dans l'impossibilité d'atteindre le but.

\* \* \*

Les guerriers ont souvent recours à de telles pratiques magiques. Le légendaire roi de Chypre, Kinyras, auquel on attribue l'invention de la céramique, utilise son habileté pour jouer, dit-on, les Grecs ses alliés; il leur envoie, au lieu d'une flotte réelle, une flotte en argile montée par des guerriers de même matière; ce n'est pas dérision qu'il agit ainsi, il sait que ces figurines d'argile équivalent à des guerriers vivants, et qu'elles ont même plus de puissance. Cette barque et ses rameurs magiques, agissant comme des êtres réels, bien que modelés en cire, paraissent dans des contes égyptiens<sup>1)</sup>. Si l'on fait du mal à ces guerriers de matière inanimée, les êtres vivants qu'ils symbolisent, et auxquels ils sont attachés par les liens de la magie sympathique, en subissent le contre-coup. Suivant le Pseudo-Callisthène, le roi égyptien Nectanebo représente en cire les soldats de ses ennemis; il les précipite dans l'eau et l'ennemi subit le même sort; il modèle des navires avec pouponnes, si l'ennemi vient par mer, et, les submergeant, submerge aussi celui-ci<sup>2)</sup>. Les sorciers modernes de l'Angleterre ne font pas autrement; pour déterminer le naufrage d'un navire, ils jettent dans la mer un navire d'argile monté par de figurines<sup>3)</sup>. Dans l'ancienne Egypte, on sculpte une tête

<sup>1)</sup> Maspero, *Les contes populaires de l'Egypte ancienne* (3), p. 111—2, 149.

<sup>2)</sup> Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. Magia, p. 1517, référ.

<sup>3)</sup> Scott, *Histoire de la démonologie et de la sorcellerie*, trad. Defauconpret, II, 1832, p. 165.

d'ennemi sur le seuil qu'écrase la porte, afin que l'ennemi soit écrasé de même; ou bien l'on met son image sur les sandales, afin qu'il soit foulé au pied.

Mais est-il besoin de plus d'exemples de ce principe pratiqué depuis les origines de l'humanité, qu'il s'adresse à un individu déterminé dont on souhaite la mort, ou à un adversaire anonyme contre lequel on veut agir?

\* \* \*

Le possesseur du talisman genevois souhaite à son adversaire le sort du malheureux archer dont il trace l'image. Il agit comme autrefois Alexandre. Aristote, dit-on, lui avait donné une boîte remplie de soldats de cire, représentant les diverses armées qu'il avait à combattre. Les uns portaient des épées tordues, d'autres, des javelots la pointe en bas, d'autres encore, des arcs dont les cordes étaient rompues. Ainsi, quand le roi marchait au combat, les épées de l'adversaire se faussaient, les cordes des arcs se rompaient, les javelots étaient inutiles<sup>1)</sup>.

L'archer a les pieds entravés, comme ces poupées d'envoûtement antiques et modernes dont on connaît un grand nombre<sup>2)</sup>. Comme le remarque M. Demole, «il ne pourra tirer correctement, puisque, pour manier utilement l'arc, il faut être libre de tous côtés, et pouvoir écarter les jambes; or notre tireur en est incapable, puisqu'il se trouve entravé».

Il tient son arc en gaucher, ce qui peut être réel parfois, mais ce qui est certes un inconvénient pour les gens normaux qui sont droitiers. De plus, la gauche a en soi un sens défavorable, que la superstition conserve depuis l'antiquité. Dans la polarité symbolique, si la droite représente partout la force, la virilité, le bon, le sacré, la gauche est la faiblesse, la femme, le néfaste, le diabolique. Tous les actes favorables, religieux, se font à droite, ou de la gauche vers la droite; tous les actes défavorables, diaboliques, ceux de la magie noire, se font en sens inverse, à gauche, ou de la droite vers la gauche. C'est pourquoi la gauche joue un rôle prépondérant dans la magie et la sorcellerie. Ce sont là notions bien connues. La position de l'archer n'est donc pas seulement nuisible à son tir, elle l'est à tous les points de vue. Souhaiter à son adversaire qu'il tire en gaucher, c'est non seulement souhaiter qu'il manque le but, mais qu'il soit «sinistre», et c'est l'affaiblir.

M. Demole remarque que le tireur place sa flèche «au-dessous de la main qui tient l'arc, au lieu de la mettre au-dessus et face au regard visuel». Voilà un nouvel obstacle au tir régulier! Et, de plus, c'est vouloir que le concurrent commette une faute digne d'amende, prévue dans les statuts de la Société du Jeu de l'arc de Genève, de 1529, que M. Demole insère à la suite de son mémoire:

«De tirer son arc à rebours.

<sup>1)</sup> *Dict. des ant.*, s. v. *Magia*, p. 1517.

<sup>2)</sup> *Dict. des ant.*, s. v. *Magia*, p. 1518, fig.; Nogara, *Ausonia*, 1910, p. 31 sq.; Mariani, *ibid.*, p. 39 sq.; Milani, *Il real Museo arch. di Firenze*, 1912, p. 255; cf. *Rev. hist. rel.*, 1913, 67, p. 352; Cumont, *Une figurine grecque d'envoûtement*, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1913, p. 412 sq.; *ibid.*, 1900, p. 540—1; Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, II, 1920, p. 202, etc.

«Item a esté ordonné que qui tirera de son arc le tenant à rebours, c'est à dire ce qui doit estre dessus tenir dessous, doit payer j deniers.»

Quand aux deux femmes qui semblent, l'une tenir le jeune archer par la taille, l'autre lever les bras, ne seraient-ce pas des filles de joie qui cherchent à détourner son attention du tir et à l'entraîner à des exercices moins austères: tel jadis Hercule, l'archer divin, placé entre la Vertu et la Volupté<sup>1)</sup>?

\* \* \*

Résumons-nous. L'archer est mis dans l'impossibilité d'atteindre le but, soit le papeau au sommet de l'arbre, dans le concours où se pratique ce jeu. Il symbolise les concurrents de celui qui porte cette amulette; celle-ci doit agir directement sur eux et leur nuire. On le voit, notre explication ne diffère de celle de M. Demole que par le rôle que nous assignons à l'amulette.

Que le tireur prenant part à ce jeu, fort en honneur à cette époque<sup>2)</sup>, ait eu recours à de tels moyens illicites, cela n'a rien qui doive nous étonner. Les anciens ouvrages qui traitent des superstitions en signalent d'analogues, qui ont pour but, soit de s'assurer de gagner, soit d'empêcher les autres de gagner. Avant de jouer aux cartes et aux dés, dites: «Partiti sunt vestimenta mea miserunt sortem contra me ad Incarte Cla a filii a Eniol Liebec Braya Braguesa et Belzebuth, etc.», faites trois fois le signe de la croix sur les cartes et les dés, et vous gagnerez toujours<sup>3)</sup>. Vous empêcherez qu'on ne tire droit avec un canon, un fusil ou autre arme à feu, en récitant ces mots: «Malaton, Malatas Dinor»<sup>4)</sup>. On trouvera d'autres exemples de telles formules ou d'amulettes, dans les travaux que nous avons cités en tête de cet article. Par leur efficacité, la flèche du tireur n'atteindra pas son but; qui sait? peut-être qu'elle en fera le tour<sup>5)</sup>; peut-être même qu'elle se retournera contre celui qui l'a lancée<sup>6)</sup>.

<sup>1)</sup> cf. au Musée de Genève, porte d'une maison du XV<sup>e</sup> siècle, où une courtisane est en conversation avec un ouvrier, Galiffe, *Genève arch.*, p. 281, fig.; sur les prostituées dans la Genève du XV<sup>e</sup> siècle, Galiffe, *op. l.*, p. 290 sq.; Grand-Carteret, *Les maisons et les filles publiques*, in Blavignac, *Hist. des enseignes d'hôtellerie*, p. 193—206; F. Mayor, *Volet enseigne en chêne sculpté*, d'une maison de prostitution du XV<sup>e</sup> siècle, trouvé dans une cour de la rue du Marché, *Comm. Soc. Hist. de Genève*, 1842; cf. *Mémorial*, 1889, p. 51; *Mém. Soc. Hist.*, II, I<sup>e</sup> partie, p. 96; IV, 1845, p. 57—8; II, 1843, p. 843.

<sup>2)</sup> d'Allemagne, *Sports et jeux d'adresse*, p. 83 sq.

<sup>3)</sup> Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacremens* (4), 1777, I, p. 126.

<sup>4)</sup> *ibid.*, p. 379.

<sup>5)</sup> ex. Henry, *La magie dans l'Inde antique*, p. 89.

<sup>6)</sup> Nombreux exemples partout: Collin de Plancy, *Dict. critique des reliques*, II, 1821, p. 201; III, 1822, p. 63; *Rev. hist. rel.*, 1906, 54, p. 184, note 1; Saintyves, *Les saints successeurs des dieux*, p. 21; Perdrizet, *La Vierge de miséricorde*, p. 120; Cahier, *Caractéristiques des saints*, I, p. 143; *Année sociol.*, VI, 1901—2, p. 267, etc.